

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2014 A 19H00

Sous la présidence de Mr Christophe BAUDRY, Maire de la commune
Convocation du 02 décembre 2014

Sont présents : MM BAUDRY-GOURON- BASILE –BRIAND- LASSIER-
HOURDOU- FOUSSARD- PION- ALLIET- MENIER-JACQUELIN-. MMES
-BRUNET BREYAUT-

Absent: / M. VILLEMAINE- MME LOUP

Procurations : MR VILLEMAINE à MME COMBREAU, MME LOUP à M.
MENIER

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le quorum étant atteint Mr ALLIET est élu secrétaire.

Date de transmission à la Sous- Préfecture de CHINON :

Date de publication :

I- INVENTAIRES DES BIENS MOBILIERS EGLISE : N°2014-083

Mr Bruno BASILE rend compte de l'inventaire des biens mobiliers de l'église de Cravant-Les-Coteaux dressé le 09 février 2013 par lui-même, Bernard MOLISSON et Martine PICHARD en collaboration avec le cabinet GERISK. Cet inventaire, effectué dans le cadre d'un audit des risques, a pour but de détailler visuellement les objets en cas de vol ou de destructions de ces pièces ; il ne prend pas en compte les statues, autels et chaires.

Après avoir entendu les explications de Monsieur l'adjoint délégué, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cet inventaire. Une copie de ce document est en possession de la gendarmerie pour servir et valoir ce que de droit.

II- PREVISION COUPE DE BOIS 2015 : N°2014-084

Mr le Maire informe le Conseil Municipal des prévisions de coupes telles qu'elles sont inscrites à l'état d'assiette de l'aménagement en cours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide de valider l'inscription à l'état d'assiette 2014 les parcelles dénommées ci- dessous :

C Parcelle 10 : coupe d'amélioration sur une surface de 5,65 ha

Fixe comme suit la destination des coupes inscrites à l'exercice 2015 :
Les produits seront vendus en bloc et sur pied par l'Office National des Forêts conformément au Code Forestier.

III- APPROBATION DES STATUTS DU SIEIL : N°2014-085

Le Comité syndical du SIEIL a approuvé par délibération du 17 octobre 2014 des modifications de ses statuts qui portent notamment sur

l'ouverture à l'adhésion des communautés de communes aux compétences à la carte du SIEIL, la mise à jour juridique nécessaire de ces statuts, la validation d'une compétence « bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides » et la compétence « communications électroniques » complétée afin d'accompagner les communes dans les projets de déploiement proposés par le syndicat mixte ouvert créé par le Conseil général d'Indre-et-Loire, en coordination de travaux.
En application de l'article L 5211-20 du Code général des collectivités territoriales, chaque adhérent au Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) doit à présent se prononcer sur l'adoption de ces nouveaux statuts du SIEIL .

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Vu** la délibération du Comité syndical du SIEIL du 17 octobre 2014,
- **Vu** les statuts modifiés du SIEIL, **Approuve** la modification des statuts du SIEIL tels qu'annexés à la présente délibération.

IV- ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE : N°2014-086

V- ONF

Mr le maire donne lecture du compte-rendu du directeur de l'ONF sur la gestion des services communaux (Directeur régional et départemental)

VI- CCB STATUTS – AMENAGEMENT NUMERIQUE ET RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES N°2014-087

Mr le maire informe le conseil municipal que par délibération en date du 15/09/2014, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur les modifications des articles II et VI de ses statuts.

Suite à cette décision du conseil communautaire, conformément à l'article L 5211-17 du CGCT, cette modification des statuts est soumise à l'approbation de chaque conseil municipal des 15 communes de la CCB.

Mr le maire donne lecture des statuts modifiés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des articles II et VI de la Communauté de Communes du Bouchardais.

Mr le maire est chargé d'aviser Mr le président de la CCB.

VII- ECLAIRAGE BOURG- CANDELABRES N°2014-078

Mr le maire rappelle au conseil municipal que la commune a délégué le SIEIL les interventions en cas de panne sur l'éclairage public. Mr le maire fait remarquer aux conseillers municipaux qu'un candélabre est hors service, place de l'église et créé une zone noire à proximité de l'église.

Par conséquent, le conseil municipal décide d'investir dans 2 candélabres pour un montant estimé à 1000€ l'ensemble.

VIII- AMENAGEMENT DU BOURG- 2EME TRANCHE N°2014-079

Le conseil municipal décide que lorsque la deuxième tranche de travaux d'aménagement du bourg seront terminés de remplacer les anciens candélabres du bourg.

Par conséquent, le conseil municipal décide de demander une étude au SIEIL pour le remplacement des anciens candélabres.

IX- ZONE 1AU

N°2014-080

Le conseil municipal donne délégation à Mr le maire pour demander à la SAFER de contacter les propriétaires fonciers de la zone 1AU dans le but d'acquérir les terrains de cette zone constructible en lieu et place de la commune, sous réserve du prix demandé par la SAFER pour cette prestation.

X- STADE DE LA VARENNE – MISE AUX NORMES- DEMANDES DE SUBVENTIONS

N°2014-081

Mr Guy LASSIER, conseiller municipal et membre du bureau du FCVV informe le conseil municipal que suite à la montée en 2^{ème} division départementale la Fédération Française de Football oblige la mise aux normes du terrain avant le 30 juin 2015, sous peine de sanction, descente administrative en 3^{ème} division. Mr LASSIER précise que la Fédération Française de Football peut octroyer une aide de 2 500€ si la demande est déposée rapidement.

Le terrain doit être équipé d'une main courante en acier galvanisé pour être aux normes. Par conséquent, Mr LASSIER présente le devis de la société BOBIER pour la fourniture et pose d'une main courante en acier galvanisé sur le périmètre du terrain à La Varenne qui s'élève à 12 000€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le devis de la société BOBIER et décide de lui confier les travaux qui devront être réalisés avant le 31 mai 2015.
- décide de solliciter des subventions auprès du conseil régional et de Mr Laurent BAUMEL, député de la circonscription
- arrête le plan de financement des travaux comme suit :

Dépenses :	12 000€ HT
Subvention conseil régional :	1 000€
Subvention réserve parlementaire :	700€
Aide demandée à la F.F.F :	2 500€
Autofinancement :	7 800€
TOTAL :	12 000€

Mr le maire est chargé de déposer les dossiers auprès de :

- La Fédération Française de Football
- Le conseil régional
- Mr le député de la 4^{ème} circonscription d'Indre-et-Loire

XI- ACHAT DE GUIRLANDES DECISION MODIFICATIVE N°2014-082

Suite au vol du 31/03/2014 Mr le maire présente le devis de la société DECOLUM pour l'achat de guirlandes de fin d'année qui s'élève à 1 246.08 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis de la société DECOLUM et décide d'acheter les guirlandes.

Les crédits n'étant pas prévus au budget, le conseil municipal décide d'effectuer la décision modificative suivante :

Compte 21578 Op 15 :	1 250
Compte 020 :	- 340
Compte 2051 Op39 :	- 130
Compte 2183 Op 39 :	- 500
Compte 2313 Op 49 :	- 280

Questions diverses :

- 97^{ème} Congrès national des maires les 25,26, et 27 novembre: Y participeront : C BAUDRY, G FOUSSARD et G LASSIER.
- Congrès des maires d'Indre-et-Loire : Patrick HOURDOU y participera.
- Elèves scolarisés à Chinon : Mr le maire informe le conseil que 2 cravantais fréquentent les écoles publiques de Chinon, ce qui génère une dépense de 1031.05€ pour la commune
- Bulletin municipal : la commission travaillera dessus toute l'année pour une édition début novembre chaque année.
- Comice agricole : en septembre 2015, la CCB va demander l'avis aux 15 communes du canton. Le conseil y est favorable à condition qu'il évolue sous une autre forme.
- Visite du Centre Opérationnel de gendarmerie : le mercredi 19 novembre à 20h. Rendez-vous à 19h place de l'église.
- Val Touraine Habitat : Mr le maire informe le conseil que l'organisme s'engage à réaliser des travaux en 2016.
- Commission réceptions : 88 convives au repas du 11 novembre, messe à 11h15, dépôt de gerbe à 12h15 et vin d'honneur à 12h30
- Chats errants : Problème de chats errants à Briançon, le conseil décide de faire intervenir LA FOURRIERE 37
- Travaux gaz : Mr le maire informe le conseil que les travaux de service public de distribution de GAZ ont commencé ce jour
- Mr VILLEMAINE demande à ce qu'un groupe de travail formé de bénévoles hors conseil, ayant la charge de l'histoire et du patrimoine communal soit créé. A l'unanimité le conseil municipal donne un avis favorable à la requête de Mr VILLEMAINE et le charge de créer ce groupe de travail.

Prochaine séance : Le lundi 08 décembre 2014 à 19h

RÉCAPITULATIF DE LA SÉANCE

**ELAGAGE FORFAIT PRESTATION
LOCATION DU TERRAIN DE MR SPELTY
DEVIS SALLE DES FETES REGULATION CHAUFFAGE
DEVIS CLIMATISATION LOGEMENT 1BIS PLACE PIERRE ALLIET
ONF : COMPTE-RENDU
CCB : MODIFICATIONS DES STATUTS
ECLAIRAGE DU BOURG CANDELABRES
AMENAGEMENT DU BOURG 2EME TRANCHE
ZONE 1AU**

**STADE DE LA VARENNE – MISE AUX NORMES- DEMANDES DE SUBVENTIONS
ACHAT DE GUIRLANDES - DM**